

**COMMUNE DE GONNEVILLE-LE THEIL - MANCHE**

**AVIS DU MAIRE**

**Inscriptions " Listes Électorales "**

Les demandes d'inscriptions sur la liste électorale seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2016.

Doivent se faire inscrire :

- les personnes domiciliées dans la commune depuis le 1er janvier 2016,
- les personnes qui, bien que remplissant déjà les conditions, ont omis de le faire les années précédentes.

Le Maire



Luc DUFOUR